

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>OBJET :</p> <p>DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES DES PYRENEES-ORIENTALES</p>	<p>Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 33 Votants : 36 Délib. n°12 – 08/04/2021</p> <hr/> <p>Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le</p>
---	---

L'an deux mille vingt-et-un, le 08 avril, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

Date de la convocation : Jeudi 1^{er} avril 2021

Présents : AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAVILLE René (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUERA Laurence (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PERSON Claude (T), PETIT Vincent (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), VILA Patrice (T),

Absents excusés : LAFFORGUE Guy (T), ROMERO Pierre (T),

Absents ayant donné pouvoir : DRAGUÉ Céline (T) à BONACAZE Benoit(T), PARRILLA Jérôme (T) à AYMERICH Claude (T), TRAFI Pascal (T) à VILA Patrice (T).

Vivien PETIT a été nommé secrétaire de séance.

PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2021 066-246600415-20210404-DE_019_2021-DE

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que l'assemblée départementale a voté le 16 décembre 2019 la mise en place de la Commission Départementale des Espaces, Sites et itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature et a déterminé la composition des membres qui l'animent.

SACHANT que cette instance a 3 missions principales :

- Concourir à l'élaboration d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports et activités de pleine nature (PDESI), et, proposant l'inscription de lieux de pratique des sports et activités de pleine nature notamment sur la base de critères juridiques et environnementaux.
- Proposer des conventions pour la déclinaison opérationnelles du PDESI et sa mise en œuvre
- Emettre des avis sur toute modification du plan ainsi que sur tout projet d'aménagement ou toute mesure de protection des espaces naturels susceptible d'avoir une incidence sur la pratique des sports et activités de pleine nature dans les Espaces, Sites et Itinéraires inscrits au PDESI.

CONSIDERANT que le 8 décembre 2020, à l'occasion de la réunion d'installation de la CDESI, le projet de règlement intérieur de cette commission a été validé par les membres.

CONSIDERANT que ce règlement prévoit que chaque structure membre désigne en son sein un représentant (titulaire et suppléant) qui sera amené à siéger au sein de la CDESI.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire**

DESIGNE pour siéger au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des Pyrénées-Orientales :

- **Madame Françoise CRISTOFOL, titulaire**
- **Monsieur Jacques GARSAU, suppléant**

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,
William BURGHOFFER**



RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2021 066-246600415-20210404-DE_019_2021-DE